

**RNCP34515 CQP ANIMATEUR DE PATINOIRE HOCKEY SUR GLACE
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
1. Accueil et préparation des publics dans le cadre des activités « hockey sur glace » et des activités en patinoire			
<p>A1 - Accueil des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication avec les parents - Communication avec les jeunes joueurs - Communication avec les élèves - Communication avec ses pairs -Préparation et stratégie d'accueil des parents 	<p>1. Accueillir les enfants, adolescents, parents et adultes avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement des activités en patinoire et plus spécifiquement dans l'option « hockey sur glace ».</p> <p>C1.1 - Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public en s'appuyant sur les éléments réglementaires et pratiques de fonctionnement spécifique à la structure (patinoire mobile, club, collectivité territoriale, ...) nécessaires à son intervention pour en informer les publics enfants, adolescents, parents et adultes et faciliter les démarches</p> <p>C1.2 - Présenter les grandes lignes de la philosophie d'action, ainsi que les outils fédéraux qui l'accompagnent : (livret du jeune joueur, film promotionnel du code moral du Hockey sur Glace, classeur de l'école de hockey, document pédagogique destiné à enseigner avec les scolaires, l'Usep) en prenant en compte les besoins et attentes des publics (enfants, adolescents, parents et adultes), afin d'y répondre dans le cadre des limites de son intervention de recruter et de fidéliser.</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p><i>Les compétences liées à l'activité "Accueil" seront évaluées par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une observation au poste de travail effectuée par le tuteur lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation (discours d'accueil préparé, exemples concrets donnés aux familles et aux joueur). Plusieurs temps sont nécessaires : * lors d'une réunion avec les parents pour présenter les objectifs, les outils et l'organisation (c1.1, c1.2). 	<p>Qualité de la présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégralité des éléments réglementaires de l'activité sont maîtrisés (le contenu des outils fédéraux, valeurs du film promotionnel, fonctionnement du livret du jeune joueur. - les caractéristiques de la structure et son fonctionnement (club, patinoire mobile, collectivité territoriale) sont bien appréhendées : les dirigeants, l'organigramme de la structure et les rôles de chacun sont identifiés. - les outils fédéraux sont disponibles auprès de la structure, utilisés et maîtrisés

	<p>C1.3 - Communiquer de façon appropriée et positive avec les publics selon la situation (découverte des activités, initiation à des pratiques) et les profils (tenir compte des âges, du niveau de pratique, des motivations des garçons et des filles).</p> <p>C1.4 - En prenant en compte la situation singulière l'animateur gère le moment qui précède et qui suit la séance en patinoire veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers (enfants, adolescents et adultes) en expliquant les règles de vie et de sécurité et en les faisant respecter à tous les niveaux (vestiaires, accès à la patinoire, équipements de protection individuelle nécessaires, relations avec les autres).</p> <p>C1.5 – Préparer aux activités tous les pratiquants accueillis en conseillant et en aidant au choix du matériel adapté en tenant compte de la morphologie, du niveau de pratique de chacun.</p> <p>C1.6 Vérifier les équipements de protection (état, usage), en communiquant aux pratiquants toutes les informations utiles en vue de la préparation de la séance en patinoire et dans l'option hockey sur glace (vérifier les protections, serrer la jugulaire du casque).</p> <p>C1.6 Facilite le déroulement des moments qui précèdent et suivent la séance (orientation des pratiquants vers la glace, puis vers les vestiaires) tout en veillant à la sécurité des personnes et en particulier des enfants jusqu'à la fin de la prise en charge (arrivée des parents pour les mineurs...)</p>	<p>*une interaction avec les jeunes joueur(se)s dans le vestiaire (c1.2, c1.3 ;</p> <p>*sur la glace en présence du groupe (c1.3, c1).</p> <p>- Un entretien qui suit la mise en situation professionnelle</p> <p>Cet entretien sera d'une durée de 30' et permettra d'évaluer les compétences correspondant aux activités : 1,2 3 et 4.</p> <p>Cet entretien est mené par un Jury de certification composé de 2 évaluateurs qui s'appuient sur les fiches d'observation complétées par le tuteur.</p>	<p>(autonomie du joueur dans le film promotionnel)</p> <hr/> <p>Qualité d'écoute adaptée au public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire est adapté à l'âge des pratiquants (utilise le vocabulaire des programmes de l'école) - La transmission des informations suscite l'adhésion des pratiquants à l'activité : le vocabulaire est approprié aux publics, la compréhension des informations transmises est vérifiée - Les communications sont réalisées avec une attitude positive (dynamisme lié au ton de la voix, à la posture, - Les consignes en matière de sécurité sont utilisées de façon pertinente (montre les équipements, définit un accès à la patinoire, donne des consignes sur la glace, informe à propos de la carte professionnelle)
--	--	---	---

			<p>Règles de vie en groupe</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Respect des règles de vie et de sécurité (explique le règlement intérieur, commente la charte de bonne conduite avec les usagers)</i>- <i>Choix cohérent de l'utilisation du matériel (patins, crosse) et adaptation les équipements de protection individuelles (casques, gants, tenue vestimentaire ...) en fonction de la morphologie et du niveau des pratiquants (enfants, adolescents, adultes - débutants, débrouillés, confirmés)</i>- <i>Les consignes énoncées sont claires, comprises et partagées par les participants (reformulations possibles et souhaitables)</i>- <i>Les conseils apportés sont utiles à la mise en œuvre des actions auprès des publics (enfants, adolescents et adultes)</i>
--	--	--	---

			<p>Assure une veille régulière</p> <ul style="list-style-type: none">- La veille constante du public accueilli est assurée (recueille les informations verbales et écrites en retour en bâtissant un questionnaire satisfaction supervisé par le tuteur et rendu à l'OF)- La sécurité des publics, notamment mineurs est assurée jusqu'à la fin de la prise en charge (jamais un mineur et un adulte seuls dans des lieux clos, veille à ce que les consignes de sécurité passive soient comprises et mises en œuvre par les bénévoles)
--	--	--	---

CQP ANIMATEUR DE PATINOIRE HOCKEY SUR GLACE
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
2. Encadrement des activités de patinoire et encadrement en hockey sur glace			
<p>A2 -Encadrer les activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de l'école de hockey jusqu'à U13 en compétition - Encadrement des activités de découverte en respectant la sécurité des pratiquants des tiers et la réglementation en vigueur - Initiation des scolaires à la pratique du hockey sur glace. - Respect des valeurs liées à la citoyenneté dans la pratique. 	<p>2. Encadrer les activités de patinoire (animation et découverte de l'activité sur glace) et dans l'option hockey sur glace (animation de l'activité hockey sur glace auprès de public adulte loisir et des enfants de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition).</p> <p>C2.1 –Réaliser des séances de hockey sur glace en animant et en faisant découvrir auprès de <i>publics adultes loisirs, d'enfants de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition). Apprendre à se déplacer en maniant le palet et en jouant dans une équipe. Conduire des séances en s'appuyant sur la démarche pédagogique recommandée par la Fédération (Fiches d'éveil et d'initiation en patinage et hockey). Animer les situations pédagogiques, seul ou avec des aides entraîneurs, adaptées aux publics en partageant un espace, en travaillant en grand groupe ou en ateliers.</i></p> <p>C2.2 -<i>Mettre en œuvre et adapter son intervention au regard du public concerné, en tenant compte des programmes de la discipline (classeur de hockey sur glace) et en reliant ses interventions au projet pédagogique de la structure d'accueil. Définir des objectifs techniques, comportementaux et des objectifs de connaissances en lien avec la culture du hockey sur glace. Adapter les contenus d'animation aux catégories en remédiant aux difficultés rencontrées par les pratiquants.</i></p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p><i>Les compétences liées à l'encadrement de séances en Hockey sur Glace sont évaluées par :</i></p> <p>1) - Une Mise en situation professionnelle qui consiste en une préparation et une conduite de séance d'initiation de face-à-face pédagogique avec des enfants âgés de moins de 13 ans. <i>Cette séance d'une durée de 30' est évaluée par 2 évaluateurs.</i></p>	<p>Qualité de la présentation :</p> <p><i>L'intégralité des caractéristiques de la situation de départ (publics, objectifs, espaces, matériels utilisés) sont pris en compte.</i></p> <p><i>La séance répond au thème proposé.</i></p> <p><i>Les situations présentent un intérêt pour le développement des pratiquants (suivre le programme, temps d'engagement moteur conséquent).</i></p> <p><i>Le niveau de motivation des pratiquants est entretenu par le discours positif, par le dynamisme et par les encouragements de l'animateur).</i></p> <p><i>Les critères de réussite sont énoncés clairement, le vocabulaire employé est adapté au public (simplification ou complexification si nécessaire).</i></p>

	<p>C2.3 -Démontrer et expliciter les fondamentaux du patinage (agilité, équilibre, glisse), les gestes techniques liés à l'option hockey sur glace (maniement, passes, tirs) en s'appuyant sur son propre niveau de pratique. Adapter sa démonstration au niveau de pratique et au niveau de compréhension des pratiquants en mettant en place et/ou en explicitant les exercices proposés au cours de la séance permettant une progression dans l'activité proposée. Communiquer et donner des conseils aux pratiquants en favorisant leur évolution et en entretenant le goût de la pratique (Consignes de réalisation, critères de réussites, informations qualitatives en retour) pour tous.</p> <p>C2.4 -Développer l'éthique et les valeurs de l'activité en s'assurant et en favorisant le respect d'autrui pendant avant et après l'activité (intervenants, autres pratiquants, arbitres, encadrement bénévole, supporters). Communiquer les comportements et les attitudes à respecter en tenant compte des règles de pratique notamment dans l'option hockey sur glace. Respecter la réglementation en vigueur en étant à jour des connaissances institutionnelles (réglementation code du sport, réglementation fédérale, les programmes de l'école, les compétences du socle commun et les compétences spécifiques des sports collectifs).</p> <p>C2.5 -Maitriser et transmettre les éléments de la réglementation technique et d'arbitrage/jugement de l'activité. Respecter les réglementations en vigueur en connaissant le règlement sportif des catégories comprises entre l'école de hockey et les U13 en compétition. Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants (enfants, adolescents et adultes) et des tiers (spectateurs, intervenants techniques). Vérifier le bon usage et le bon état des équipements (casques, gants) et du matériel (patins, crosses). Identifier les risques liés à une mauvaise utilisation du matériel en étant vigilant aux comportements dangereux ou inadéquats (temps du surfaçage, état de la glace et des balustrades). Respecter les principes de la sécurité physique et psychologique des pratiquants en étant vigilant aux moments de leur prise en charge.</p>	<p>2) - Un entretien qui suit la mise en situation</p> <p>Cet entretien est d'une durée de 30' et permettra d'évaluer les compétences des activités 1,2 3 et 4.</p> <p>Cet entretien est mené par un Jury de certification composé de 2 évaluateurs</p> <p>La préparation de la séance de glace dure 45'.</p> <p>L'animation de la séance d'un groupe d'au moins 22 joueurs maximum dure 30'.</p> <p>L'entretien lié à la séance de glace dure 15' sur le total de 30'), les 15 dernières minutes sont consacrées au projet d'action. Les trois temps s'enchainent. L'âge des joueurs est compris entre l'école de hockey et la catégorie U13 en compétition.</p>	<p>Le test théorique et pratique d'arbitrage est obtenu si le stagiaire obtient la moyenne</p> <p>Les évolutions apportées au projet pédagogique pour favoriser la réussite et la progression sont pertinentes</p> <p>Les démonstrations effectuées sont maîtrisées et adaptées au niveau du public</p> <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilise et utilise les connaissances administratives et réglementaires encadrant l'activité - respecte et faire respecter la réglementation fédérale et les règles de pratique (règles de jeu, ...) - transmet la réglementation en vigueur (règlement technique et d'arbitrage) de manière adaptée au public -vérifie que les équipements de protection individuelle sont utilisés correctement (attaches, laçage ...) - vérifie l'état du matériel et des équipements de protection pour une utilisation en toute sécurité - évalue de façon pertinente les risques liés au matériel - évalue et prend en compte les risques objectifs liés à l'activité pour les pratiquants - identifie les comportements à risque des pratiquants et agit en conséquence - son positionnement et ses déplacements sur la patinoire sont pertinents par rapport au groupe et aux trajectoires - adapte les situations pédagogiques aux capacités physiques et techniques des pratiquants
--	---	---	---

			<ul style="list-style-type: none">- propose et anime des situations adaptées aux objectifs et niveau des pratiquants (enfants, adolescents et adultes)- connaît et respecte la réglementation relative à l'accueil des mineurs
--	--	--	---

3. Dynamisation dans et autour de l'activité en patinoire et dans l'option hockey sur glace

<p>A3 -Dynamiser l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des pratiquants pendant la saison (comportement, assiduité, participation) - Suivi de la progression de chacun et l'évaluer - Organisation des rencontres et transmission des informations et les outils - Informations pour les parents, les joueur(e)s sur le calendrier annuel des entraînements et des matches - Recruter et fidéliser dans la structure (projet pédagogique) 	<p>3. Dynamiser dans et autour de l'activité en patinoire et dans l'option hockey sur glace (utiliser les outils fédéraux disponibles : film promotionnel code moral, livret du jeune joueurs, classeur de l'école de hockey et la philosophie d'action.</p> <p><i>C3.1 - Participer à l'organisation et à l'évaluation de la progression des pratiquants en mettant en œuvre des situations d'évaluation selon des critères objectifs (séances filmées, parcours techniques, résultats de tournois, acquisitions des techniques des savoirs et des savoir-faire renseignés dans le livret du joueur).</i></p> <p><i>C3.2 - Inciter le pratiquant à s'engager et vivre des événements (fête du club, tournois, démonstration) en participant activement à la vie de la structure d'accueil. Communiquer et guider en informant sur le calendrier des événements (fête du club, tournoi, démonstration). Communiquer durant les événements en inscrivant les pratiquants et en les conseillant (journées portes ouvertes, projets avec les scolaires).</i></p> <p><i>C3.3 - Participer à l'animation des évènements (fête du club, tournoi, démonstration) en accompagnant les licenciés (jeunes, parents). Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants en les informant sur les activités et le fonctionnement de la structure (club, patinoire mobile), en les orientant dans les activités en fonction de leurs attentes et/ou de leurs aptitudes et en les incitant à participer à des activités promotionnelles. Instaurer un climat relationnel favorable en communiquant les valeurs de l'activité (code moral).</i></p>	<p><i>Les compétences liées à l'activité de "Dynamisation" seront évaluées par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une observation au poste de travail effectuée par le tuteur lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation. - Un entretien qui suit la mise en situation professionnelle - Cet entretien est d'une durée de 30' et permet d'évaluer les compétences des activités 1,2 3 et 4. - Cet entretien est mené par un Jury de certification composé de <u>2 évaluateurs</u> 	<p>Qualité de la présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La réglementation relative à l'accueil des mineurs est connue et consultable (guide pratique de l'encadrant #je suis colosse). - L'organisation des acteurs participants à l'événements (recrutement et/ou fidélisation) est organisée, programmé et géré par le stagiaire (des statistiques sont disponibles dans le bilan) - Les activités promotionnelles sont proposées (jeux collectifs avec l'Usep, activités physiques hors glace organisées, journée portes ouvertes) afin de favoriser le recrutement et la fidélisation dans la structure. - La communication entre les pratiquants est construite et entretenue (médiâs sociaux). <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a connaissance des différents stades d'évolution en fonction de l'âge et de la catégorie - met en place et organise des ateliers nécessaires aux évaluations - ses procédures d'évaluation et outils mis en œuvre sont pertinents - ses évaluations effectuées sont justes et adaptées au public - utilise les calendriers des événements à bon escient - communique les informations utiles au bon déroulement des événements - utilise les ressources documentaires de la structure permettant d'animer un événement et de transmettre les informations utiles à la participation à cet évènement
---	---	---	--

			<ul style="list-style-type: none">- connaît et respecte la réglementation relative à l'accueil des mineurs- organise et gère le collectif dans une situation d'événements- identifie les potentiels des pratiquants, et met en cohérence l'option de pratique avec les attentes et aptitudes des pratiquants- connaît les activités promotionnelles- incite à la découverte de ces activitésfavoriser la communication des pratiquants entre eux
--	--	--	---

**CQP ANIMATEUR DE PATINOIRE HOCKEY SUR GLACE
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
4. Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure			
A4 – Intégrer l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du stagiaire dans la structure, guidé par les dirigeants - Evaluation des actions et des projets engagés - Communication avec les responsables de la structure - Gestion et entretien du matériel. 	4. Intégrer l'activité dans le fonctionnement de la structure <p>C4.1 - S'intégrer dans sa structure et participer à son fonctionnement en se situant dans l'organigramme et en prenant une place dans le projet de la structure. Participer au fonctionnement général du club afin d'être reconnu comme acteur clé.</p> <p>C4.2 - Auto évaluer ses interventions en comparant les objectifs définis et les objectifs atteints. Prendre en compte la satisfaction des pratiquants en les questionnant régulièrement (parents, enfants, adolescent).</p> <p>C4.3 - Rendre compte des actions menées auprès des responsables en produisant un bilan écrit de ses actions. Partager le projet d'action écrit en communiquant régulièrement les étapes de sa construction. Informer sur résultats des activités en communiquant oralement les données aux responsables. Améliorer la qualité des interventions dans le projet d'action en tenant compte des observations en retour.</p> <p>C4.4 - Prendre en charge l'entretien du matériel liés à l'activité (patins, casque, gants) en contrôlant l'état des équipements (protections individuelles, accessoires pédagogiques). Assurer l'entretien courant du matériel (affutage des patins, des équipements) en demandant conseil au chef matériel de la patinoire.</p>	<i>Les compétences liées à l'activité d'"Intégration" seront évaluées par :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Une observation au poste de travail effectuée par le tuteur lors du stage en entreprise à l'aide d'une grille d'évaluation. - Un entretien qui suit la mise en situation professionnelle - Cet entretien est d'une durée de 30' et permettra d'évaluer les compétences des activités 1,2 3 et 4. <p>L'entretien «encadrement en</p>	Qualité de la présentation : <p>Des critères objectifs et quantifiables sont définis et utilisés : auto-évaluations, outil de recueil du niveau de satisfaction des pratiquants, (questionnaires en ligne, statistiques, fiche bilan du projet d'action ou des actions engagées).</p> <p>Des comptes rendus d'activité clairs et précis sont élaborés pour les responsables de la structure. Des mesures correctives et cohérentes émergent suite aux critiques des acteurs engagés dans le projet.</p> <p>Le bilan du projet d'action mentionne explicitement les forces et les faiblesses des activités engagées (données objectives et quantitatives).</p> <p><u>Le candidat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - favorise la communication des pratiquants entre eux - connaît l'organigramme et le projet de la structure

		<p><i>hockey sur glace » afin d'expliciter le cheminement du projet mis en œuvre pour améliorer le recrutement et/ou la fidélisation de la pratique.</i></p> <p><i>- Cet entretien est mené par un Jury de certification composé de 2 évaluateurs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>connait et respecte son rôle dans l'organisation de la structure</i> - <i>s'investit dans le fonctionnement quotidien de la structure</i> - <i>prend en compte les remarques et adapte son comportement en conséquence</i> - <i>propose et met en place des critères objectifs et quantifiables</i> - <i>les auto-évaluations effectuées sont justes</i> - <i>met en place un outil de recueil du niveau de satisfaction des pratiquants</i> - <i>évalue du niveau de satisfaction de façon objective</i> - <i>détermine de façon objective les forces et les faiblesses de son activité</i> - <i>élabore, pour les responsables de la structure des comptes rendus d'activité clairs et précis</i> - <i>propose des mesures correctives cohérentes en tenant compte des critiques</i> - <i>maîtrise la connaissance des matériels</i> - <i>utilisés en fonction des publics</i> - <i>Il vérifie l'état du matériel de façon juste pour une utilisation adaptée</i> - <i>assure de façon régulière l'entretien du matériel utilisé</i> - <i>alerte les responsables de l'état du matériel présentant des risques pour la pratique et les pratiquants</i>
--	--	---	---

**CQP ANIMATEUR DE PATINOIRE HOCKEY SUR GLACE
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
OC SPORT – CPNEF SPORT**

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
5. Protection des pratiquants et des tiers en situation d'incident ou d'accident publics			
A5 -Protection des pratiquants et des tiers - Identification des dangers - Protection des pratiquant(e)s - Secourir les pratiquant(e)s et les tiers. - Alerter les secours	5. Protéger les pratiquants et les tiers en situation d'incident ou d'accident publics <i>C5.1 - Maîtriser la connaissance des matériels utilisés en fonction des publics, vérifier l'état du matériel de façon juste pour une utilisation adaptée.</i> <i>C5.2 - Assurer de façon régulière l'entretien du matériel utilisé, alerter les responsables de l'état du matériel présentant des risques pour la pratique et les pratiquants.</i> <i>C5.3 -Assurer la gestion des incidents et rétablir une situation sécurisée en repérant les situations d'incident et leur possible prolongement et en restaurant une situation normale</i> <i>C5.4 -Protéger, alerter et prévenir en cas d'accident en mettant en place des mesures de protection des personnes (geste de sécurité courante), en alertant les secours et en transmettant les informations pertinentes.</i>	Mise en situation professionnelle -L'obtention du PSC1 est exigé avant l'entrée en formation (c5.1, c5.3, c5.4) -La présence d'une veille est assurée durant les heures d'alternance avec le tuteur dans la structure. (c5.2) -L'observation en situation d'animation fait partie de la certification. Vérification des tenues adaptées des joueur(e)s avant de début du cours. Conformité du matériel utilisé. (c5.4) -Un questionnaire de connaissances lié à la sécurité est renseigné (c5.2 c5.4)	Qualité de la présentation - Le diplôme PSC1 est envoyé à l'OF lors de l'inscription. - Les situations potentiellement sources d'incident sont caractérisées et identifiées (les jugulaires des casques sont ajustées, la porte de la patinoire est fermée). - Les décisions pour restaurer une situation normale sont prises, les gestes de première urgence sont connus et maîtrisés (un malaise est immédiatement traité). - Les procédures d'alerte et les procédures à suivre sont respectées pour gérer la situation autour de l'accident (Protéger, alerter dès qu'un accident survient)

